

Travaux de l'aéroport de Rennes-Bretagne

Fermeture de la piste du 2 au 28 mars 2020

Débutés en septembre dernier, les travaux de modernisation d'ensemble de l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques se poursuivent en vue d'améliorer ses capacités et les conditions d'accueil des usagers. Le volet principal, le resurfacement de la piste, va nécessiter sa fermeture complète au mois de mars 2020. La Région, autorité de gestion de l'aéroport, invite donc les usagers à anticiper la préparation de leur(s) voyage(s) sur cette période et à s'informer auprès des compagnies aériennes sur les alternatives qui se présentent à eux.

Fermeture de la piste du 2 au 28 mars 2020

À intervalle de 25 ans environ, des travaux de réfection de la piste de l'aéroport s'imposent. La Région investit ainsi près de 10,5 M€ pour le **resurfacement et le renforcement de la piste et du taxiway** (cheminement entre la piste et la zone de stationnement des avions) notamment. Les **balisages lumineux** de la piste et des points d'attente seront également remis à neuf et les **réseaux** d'eaux pluviales confortés.

Les travaux se déroulent en **3 phases**. Débutée en septembre, la réalisation d'une partie des réseaux d'eaux pluviales et électriques (phase 1) s'est achevée mi-novembre. Viendra ensuite la réfection de la piste proprement dite (phase 2). Ces travaux doivent être effectués en dehors de tout trafic, ce qui oblige le gestionnaire, la Société d'Exploitation des Aéroports de Rennes et Dinard (SEARD), à fermer la piste. Ainsi, **aucun départ ni arrivée d'avions ne sera possible du 2 au 28 mars prochain inclus**. En avril, suivra la pose des feux de balisage axial, phase 3 qui pourra intervenir de nuit.

Informations auprès des compagnies aériennes

Les usagers, habituels ou occasionnels, sont invités à anticiper leur(s) déplacement(s) et à se rapprocher des compagnies aériennes opérant depuis l'Aéroport Rennes Bretagne.

Pendant la période de fermeture, l'accueil de l'aéroport demeurera ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h. Les commerces situés dans l'aérogare ainsi que les loueurs de voitures resteront ouverts.

Les travaux en quelques chiffres

- **115 000 m² de chaussée renforcée**
- **8 000 m linéaires de marquage au sol de piste**
- **balisage lumineux : 39 km de câbles d'alimentation et 350 feux de piste**
- **moyens humains : 30 à 40 personnes sont mobilisées pour la phase 1, quand 100 à 150 personnes seront actives sur le chantier pour la phase 2, en mars 2020, opérée 6 jours sur 7 sur des amplitudes horaires élargies**

Accompagner les hausses de fréquentation

Ces travaux (10,5 M€) sont réalisés dans le cadre du contrat de concession conclu (jusqu'en 2024) entre la Région Bretagne et la SEARD.

Ils s'inscrivent dans une réflexion plus globale sur le développement de l'aéroport de Rennes. Avec une croissance annuelle de son trafic passagers supérieure à 15 % depuis 2015 (+ 5 % en nombre de mouvements d'avions), il a passé le cap des **850 000 passagers** commerciaux en 2018 (pour une capacité initiale de 700 000 passagers) et les prévisions atteignent les 2 millions de passagers annuels, à l'horizon 2035. Ces chiffres démontrent la capacité de la SEARD à développer le trafic pour répondre au besoin de mobilité croissant du territoire.

Afin de garantir la capacité d'accueil et d'adaptation de l'aéroport à long terme, la Région Bretagne a donc mené des études afin, notamment, de définir les investissements nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil.

Contacts presse :

Région Bretagne – Sylvain Le Duigou : 02 99 27 13 54 | 06 42 32 13 57 - presse@bretagne.bzh

Aéroport Rennes Bretagne – Fanny Charles : 02 99 29 60 65 | 06 40 75 64 80 - fcharles@rennes.aeroport.fr

L'extension des parkings se poursuit

D'ores et déjà, dans le cadre du Pacte d'accessibilité signé le 8 février dernier, l'État transfère à la Région Bretagne une parcelle de 1,2 ha, ce qui permet à la SEARD d'y aménager **près de 450 places de stationnement supplémentaires** (70% de places de plus que les 925 places existantes) : **200 places ont déjà été livrées cet été, l'ensemble des aménagements sera achevé pour mars 2020.**

Ces aménagements ont nécessité, au préalable, de détruire et désamianter d'anciens hangars présents sur le site.

Pour mémoire, ce projet d'extension est conduit avec des objectifs très qualitatifs (espaces verts, 17 places équipées de bornes de recharge électrique...)

Au total, l'opération a coûté **2,1 M€**, pris en charge par la SEARD.

À propos de l'Aéroport Rennes Bretagne

L'aéroport Rennes Bretagne dessert toute l'année **120 destinations en vols réguliers directs et vols avec escale. 25 destinations sont desservies en direct, dont 15 en France** : Paris Roissy-CDG, Lyon (HOP), Lyon (easyJet), Marseille (Hop), Marseille (Volotea), Toulouse, Nice (HOP), Nice (Volotea), Nice (easyJet), Bastia, Ajaccio, Figari, Calvi, Bordeaux, Strasbourg ; et **10 à l'international** : Amsterdam, Londres Southend, Genève, Southampton, Dublin, Cork, Barcelone, Palma de Majorque, Madrid, Francfort.

Rennes est également la 9^e plateforme régionale de fret française. **En 2018, l'aéroport de Rennes a accueilli 856 791 passagers et transporté 8 755 tonnes de marchandises.**

Depuis 2010, la **Société d'exploitation des aéroports de Rennes et Dinard**, dont **VINCI Airports** est actionnaire à hauteur de **49% aux côtés de la CCI Ille-et-Vilaine (51%)**, est concessionnaire des deux aéroports pour une durée de 14 ans et 10 mois.

Contacts presse :

Région Bretagne – Sylvain Le Duigou : 02 99 27 13 54 | 06 42 32 13 57 - presse@bretagne.bzh

Aéroport Rennes Bretagne – Fanny Charles : 02 99 29 60 65 | 06 40 75 64 80 - fcharles@rennes.aeroport.fr